

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Métropole de Lyon vote une importante subvention pour le développement de l'accompagnement à la pratique du vélo.

Lors de sa réunion du lundi 26 avril, la Commission permanente de la métropole a adopté une délibération accordant une subvention de 120 000 € à la Maison du Vélo Lyon. Cette association est l'un des fers de lance des actions en faveur du développement des modes actifs sur son territoire. Par cette subvention, la Métropole soutient l'accompagnement des personnes et leur formation à circuler à vélo en sécurité à tous les âges.

Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon : « *La politique cyclable est essentielle, nous avons pour objectif de tripler les déplacements à vélo d'ici 2026. Il est donc normal que cette politique s'accompagne d'actions de formation. La Maison du vélo interviendra dans les entreprises et deux fois plus dans nos collèges. Malgré une demande croissante de la population et l'importance de l'accompagnement et de la formation, cette subvention avait été diminuée entre 2014 et aujourd'hui. Il est donc naturel d'augmenter cette subvention pour mieux accompagner la pratique du vélo.* »

Face à l'intensité des déplacements motorisés réalisés sur le territoire de la Métropole, qui est une source colossale de nuisances (pollution de l'air, bruit, encombrement de l'espace public, congestion, insécurité, etc.), la Métropole souhaite encourager les modes de déplacement les plus vertueux afin de mieux se déplacer sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Ainsi, elle souhaite développer la pratique des modes actifs et lance une politique volontariste de développement des infrastructures dédiées aux vélos et aux piétons, **avec une enveloppe totale inédite de 320 000 000 €.**

Cet investissement massif se conjuguera avec un renforcement des services, de la sensibilisation et de l'accompagnement des Grands Lyonnais à la pratique du vélo.

Dans ce cadre, **la Maison du vélo Lyon joue déjà un rôle très actif pour atteindre ces objectifs** depuis plusieurs années. C'est la raison pour laquelle la Métropole a décidé de lui attribuer une subvention de 120 000 € pour lui permettre de **développer ses actions d'information, de sensibilisation et de formation à la pratique du vélo.**

Les actions menées au cours de l'année 2021 devront permettre de renforcer les activités existantes, avec notamment :

- **L'apprentissage du vélo** de 300 personnes grâce à la vélo-école des particuliers et la formation à la conduite du vélo en ville de 1000 personnes grâce au projet Coveloc
- **Le doublement du nombre de collèges bénéficiant d'une formation savoir-rouler** qui seront au nombre de 10 en 2021.
- **Le doublement** du nombre de visiteurs de la Maison du vélo Lyon grâce à des services vélos étoffés, dont le marquage Bicycode, et des conseils avisés

Service Presse Métropole de Lyon :

Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com

04 26 99 37 52/06 98 51 59 94

www.grandlyon.com/presse

- **L'organisation**, tout au long de l'année, de campagnes de sensibilisation d'envergure pour prévenir les accidents et conflits entre les différents usagers de la rue,
- **Toucher** de nouveaux publics, de nouveaux territoires par : l'accompagnement des communes et des établissements scolaires sur la mise en place d'actions contribuant au déploiement du savoir-rouler à vélo des enfants,
- **Des actions de conseils et d'information** auprès des entreprises pour qu'elles soutiennent la mobilité vélo de leurs salariés,
- L'organisation de la Convergence Vélo, événement familial et festif rassemblant des cortèges venant de tout le territoire de la Métropole, ainsi que la réalisation de deux bourses aux vélos

- **L'accompagnement des communes** et des structures partenaires dans leurs projets d'éco-mobilité pour essaimer les vélo-écoles ou les Maisons du vélo au plus près des habitants de la Métropole.

Au cours de l'année 2020, l'association avait déjà mené un grand nombre d'actions en faveur du développement des déplacements en modes actifs. Parmi celles-ci :

- **L'amélioration de la visibilité des services dans le lieu de ressource "la Maison du vélo Lyon"** plus accessible pour l'ensemble des usagers souhaitant avoir des informations et conseils sur les modes actifs (accueil et renseignement de près de 2 000 personnes, dont 500 marquages Bicycode et ce, malgré la crise sanitaire et les périodes de fermeture imposées)
- **La diffusion d'une lettre d'information** mensuelle sur le vélo (5 000 abonnés),
- **La mise en place de la plateforme "mon vélo solidaire"**. Pendant le confinement, la Maison du vélo Lyon a voulu aider les travailleurs qui devaient continuer à travailler en offrant la possibilité aux habitants confinés de prêter leur vélo sur une plateforme dédiée à cet effet
- **La mise en place d'une hotline** pendant les périodes de confinement afin de continuer à renseigner les personnes désirant se mettre au vélo
- **La formation de 150 cyclistes débutants** (ou remise en selle) grâce à la vélo-école des particuliers et la formation de 80 cyclistes grâce à la vélo-école sociale (personnes en insertion ou bénéficiaires de structures sociales résidant sur toute la Métropole)
- **Le suivi des lignes pedibus** existantes dans 18 communes du territoire et la création d'une nouvelle ligne pedibus
- **La réalisation d'une bourse aux vélos en ligne et d'une bourse aux vélos en présentiel à Villeurbanne**